

Effectuer un dépouillement

Les dépouillements sont réalisables avec Ancestris au moyen du module Relevé.

Ce module est décrit en détail dans la section **Saisie d'actes et relevé**. Nous vous invitons à la consulter.

Ce module doit être installé par vos soins depuis le **Menu/Personnalisation/Extensions**.

Une fois installé, il est disponible de puis le menu **Outils**.

Revision #6

Created 4 April 2020 15:46:42 by frederic

Updated 28 October 2022 19:12:41